



ANNEXE CONVENTION
PROGRAMME DE FORMATION

1. **Intitulé de l'action de formation** : Se démarquer en bio : les référentiels privés (BIOSUISSE, DEMETER, BIOCOHERENCE,...)

2. **Objectifs pédagogiques** :

- Comprendre les enjeux commerciaux liés à aux référentiels privés
- Connaître les différents référentiels privés
- Connaître les modalités d'engagement et de certification pour ces référentiels
- Être capable de choisir un ou plusieurs référentiels privés en fonction de sa filière

3. **Public et prérequis** :

Exportateurs de produits agricoles bruts et transformés, Organismes de développement, Coopératives agricoles

Prérequis : Connaître les principes généraux de l'agriculture biologique

4. **Modalités** : inter-entreprises, disponible en intra-entreprise sur demande

5. **Durée et horaires**:

Durée : 4h

Horaires : de 9.00 à 13.00

6. **Lieu de la session** : ECOCERT - BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN

7. **Formateurs** :

Expert agriculture biologique, auditeur ou /et chargé de certification spécialisé sur les référentiels privés

8. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens techniques :

- ✓ Paper-board
- ✓ Diaporama power point avec vidéo-projecteur

Moyens pédagogiques :

Une approche participative sera privilégiée par le formateur. La session de formation proposera une alternance d'exposés et d'échanges avec les stagiaires.

Pour animer la formation, différentes phases pourront être proposées :

- Séance de formation en salle
- Travaux de réflexion de groupe
- Retours d'expérience du formateur
- Mises en situation pratiques

Moyens humains : Cf. point 7

9. Dispositif de positionnement et d'évaluation des résultats :

• Positionnement initial

Avant la session, le formateur contacte chaque participant afin d'évaluer les connaissances, les besoins et les projets de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu, les illustrations et les exercices ou mises en situation.

La formation démarre par un échange entre le formateur et les participants afin d'évaluer à nouveau les compétences de départ de chaque participant et afin de proposer en début de session une mise à niveau des compétences le cas échéant.

• Evaluation des stagiaires

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des travaux pratiques, un contrôle de connaissances oral et des fiches d'évaluation distribuées à l'issue de la formation.

Une feuille de présence sera signée par les stagiaires et le formateur pour justifier la réalisation de la formation.

• Remise d'une attestation

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire par l'organisme de formation. Elle mentionne les objectifs (exprimés de manière opérationnelle), la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation à distance.

10. **Contenu détaillé de la formation**

- I. Panorama de l'agriculture biologique dans le monde
 - I.1. Chiffres clés
 - I.2. Les principaux marchés
 - I.3. Démarches biologiques dans le monde

- II. Les principaux cahiers des charges privés
 - II.1. Pour le marché suisse : BIOSUISSE, DELINAT
 - II.2. Pour le marché allemand : BIOLAND, NATURLAND
 - II.3. Pour le marché suédois : KRAV
 - II.4. Pour le marché français : DEMETER, BIOCOHERENCE, BIODYVIN
 - II.5. Autres : UTZ, AFDIAG

- III. Processus de certification
 - III.1. S'engager auprès d'une marque
 - III.2. Couplage de l'audit BIO CE
 - III.3. Certification, renouvellement